

SUPPLEANTS DU CONSEIL DE L'ATLANTIQUE NORD

CONFIDENTIEL
OR. ANGL.
16 novembre 1951

CORRIGENDUMAU COMPTE-RENDU AC/11-R/2

1. Remplacer le paragraphe 17 par le texte suivant :

"LE DELEGUE DE LA NORVEGE déclare que la position qu'il avait prise lors de la dernière réunion demeure inchangée. Le gouvernement norvégien serait disposé à accepter l'une quelconque des trois propositions de compromis. Mais si cela signifie qu'il faudra procéder à de longues discussions avant de pouvoir parvenir à une solution, il pense que, pour faciliter cet accord, son gouvernement accepterait également la formule adoptée par le SHAPE. Cependant, il se pourrait qu'il émette une réserve analogue à celle qu'il a formulée lors de l'acceptation de l'accord SHAPE."

2. Paragraphe 21. ligne 4 .

Remplacer : "en aucun cas"

par : "dans les circonstances présentes"